

Fiche technique

Produits de surface

impra[®]lan-Lasur T110

Lasure hybride en phase aqueuse avec film protecteur préventif contre les moisissures et les algues

Domaines d'application	Base primaire, couches intermédiaire et de finition pour les éléments en bois en extérieur tels que les pergolas, éléments de séparation visuelle et rambardes de balcons.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">• Application optimale• Excellente résistance aux intempéries• Film protecteur préventif contre les moisissures et les algues• Certifié DIN EN 71-3, sécurité des jouets• Densité environ 1,02 g/cm³ à 20 °C
Composition	Dispersion à base d'acrylate, émulsion de résine alkyde, eau, glycol, additifs, conservateurs, principe actif, pigments.
Principes actifs	IPBC
Teintes	Standard : 0002-Blanc transparent, 0013-Gris anthracite, 0018-Gris basalte 0022-Brun cuivré, 1000-Incolore UV, 0101-Chêne clair, 0200-Pin, 0271-Bangkirai, 0300-Châtaignier, 0700-Noyer, 0710-Noix, 0706-Pierre de glace, 0707-Gris nature, 0708-Gris nuit, 0709-Gris brouillard. Autres teintes disponibles sur demande.
Degré de brillance	Brillant satiné
Conditionnement	Bidons de 20 et 120 litres, réservoirs de 1000 litres sur demande.
Mode d'application	Trempage, immersion, au pinceau, à la brosse mécanique.
Consommation	140 à 200 ml/m ² , en 2-3 couches. La consommation peut varier en fonction de la surface et du mode d'application. Réaliser un test sur la surface à traiter pour déterminer la consommation exacte.
Préparation du support	Le support doit être propre, ferme et solide. L'humidité du bois doit se situer entre 12 % et 14 %. Dans le cas de bois tropicaux, nettoyer au préalable à l'aide de diluant universel. Protéger le bois en extérieur du bléuissement et du pourrissement conformément à DIN 68800 à l'aide de base traitante impra [®] lan-Grund I100 ou impra [®] lan-Grund G300. Pour plus d'informations concernant la préparation du support et la protection du bois de construction, consulter la fiche 18 BFS.

Conseils d'utilisation	Bien remuer avant l'utilisation. Pour le lissage intermédiaire, employer un papier abrasif fin (grain 180), idéalement une toile abrasive. Ne pas appliquer ou laisser sécher à une température inférieure à +10 °C (air ambiant, support et matériel) ou en plein soleil.
Temps de séchage	Hors poussière : après environ 2 heures Recouvrable : après environ 4 heures Données valables par climat normal 23/50 DIN 50014. En cas d'humidité ambiante plus élevée ou de températures plus basses, le séchage est plus long
Dilution	Si nécessaire avec de l'eau
Nettoyage des outils	Nettoyer à l'eau immédiatement après utilisation, ne pas laisser sécher.
Restrictions d'emploi	Bois en contact avec des aliments destinés aux humains ou aux animaux conformément aux normes. Bois en intérieur. Dans le cas des bois tropicaux et riches en tanins, un allongement du temps de séchage, des changements de coloration et une diminution de l'adhérence peuvent être constatés. Il est donc recommandé de procéder à une couche d'essai.
Teneur en COV	106 g/L (cat. 1e / Wb) : max. 130 g/L
Classification CLP	impra®lan-Lasur T110 est soumis à l'étiquetage. Mention d'avertissement : néant Pictogramme : néant
Mentions de danger et conseils de prudence	Contient 3-Iod-2-propinylbutylcarbamate, 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on, Tétrahydro-1,3,4,6-tétrakis(hydroxyméthyle)imidazo(4,5-d)imidazol-2,5(1H,3H)-dion. Peut provoquer des réactions allergiques.
Sécurité au travail	Lors de l'utilisation du produit, respecter les dispositions de protection au travail et de prévention des accidents en vigueur. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. La fiche technique de données sécurité est disponible pour les professionnels sur demande.
Stockage/transport	Conserver au frais mais à l'abri du gel. Bien refermer le bidon après utilisation. Conserver dans le bidon d'origine et uniquement accessible au personnel qualifié. Pour la date limite de conservation au frais, voir l'étiquette du bidon. Ne pas transporter par temps de gel. RID/ADR : néant.
Protection de l'environnement	Il est interdit de déverser impra®lan-Lasur T110 dans le sol, dans des cours d'eau ou dans des canalisations. Classe de pollution de l'eau 1 (auto-classification selon VwVwS, annexe 4). Seuls les bidons entièrement vides peuvent être recyclés. Les résidus liquides de produit doivent être déposés à un centre de collecte des déchets de peinture. Catalogue européen des déchets numéro 08 01 12.

Cette fiche est diffusée à titre indicatif. Étant donné les nombreuses possibilités d'application, nous ne pouvons assumer de garantie pour les cas individuels. Ceci est également valable pour les modes d'application technique que nous recommandons. De telles recommandations n'engagent pas notre responsabilité, même si elles sont formulées de bonne foi sur la base nos connaissances et notre expérience. Tout accord ou engagement oral doit impérativement être confirmé par écrit.

2016-11-07 Me.